

Commune de Rioux-Martin

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du mercredi 16 mars 2022 à 18 h 30

L'an deux mille vingt-deux, le seize mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de RIOUX-MARTIN, se sont réunis à la Mairie de RIOUX-MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du CGCT.

Présents : PANNETIER Gaël – ANTOINE Laurent – DEMPTOS Bruno – MERCADE Marie-Joëlle – VESSIERE Jean-François – JALLET Bernard – MAÏS Marie-Claire – NAU Étienne – MILHAC Jean-Philippe – BERNARD Sarah, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : MATHIEU Audrey

Secrétaire de séance : MERCADE Marie-Joëlle

Date de la convocation : le 08 mars 2022

ORDRE DU JOUR

Compte rendu de la dernière réunion de conseil, en date du 17/02/2022

Le compte rendu du 17 février 2022 est validé par les élus. Il sera affiché et publié sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage de la Mairie.

Compte rendu des commissions

Jean-François a été au Comité Syndical du SABV de la Dronne le 14/03/2022 avec le vote des budgets. Formation du maire et des adjoints : cette formation répond à l'obligation de formation des nouveaux élus et réélus ayant délégation en apportant un premier niveau d'information afin de maîtriser et de sécuriser l'exercice de leurs fonctions (article L2123-12 du CGCT modifié par l'article 107 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019). Un adjoint n'a pu la faire. Voir si d'autres dates pour cette formation sont proposées par l'Association des Maires de la Charente (AMF16) ou par d'autres organismes (ATD 16, CNFPT...).

Compte administratif 2021 et budget prévisionnel 2022

Résultats 2021 et affectation des résultats :

COLLECTIVITE :		Commune de RIOUX MARTIN								
		EXERCICE : 2021								
		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT						
RECETTES		361 287,63 €		191 241,94 €						
DEPENSES		231 769,19 €		153 452,19 €						
RESULTAT		129 518,44 €		37 789,75 €			20% CAF			
		RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET								
		A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice 2020	Résultat de l'exercice 2021 = Recettes - dépenses (sans excédent ni déficit reporté)	résultat de clôture = résultat de l'exercice antérieur 2020 + résultat de l'exercice 2021 = (A+B+C)	restes à réaliser dépenses en 2022	restes à réaliser recettes en 2022	calcul si besoin de prélèvement (déficit)	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant 2022	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant 2022
INVESTISSEMENT		-15 980,44 €		129 518,44 €	113 538,00 €			113 538,00 €	0,00 €	
FONCTIONNEMENT		412 729,23 €	-161 927,44 €	37 789,75 €	288 591,54 €				0,00 €	288 591,54 €
		250 801,79 €		167 308,19 €	402 129,54 €					

BUDGET 2022

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	
ligne 001		113 538,00 €
RAR dépenses	0,00 €	RAR recettes
		0,00 €
		compte 1068
		0,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	
ligne 002		288 591,54 €

BP 2022 : subventions aux organismes de droit privé, compte 6574 :

Subventions organismes de droit privé		6574			
BENEFICIAIRE	Voté 2021	Réalisé 2021	Demandé 2022	Proposé 2022	Voté 2022
1 PASS Sud Charente, convention tri-annuelle / fonctionnement	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
2 Un Autre Regard en Argentonne	300,00 €	300,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
3 Saint Hubert Club Chalaisien	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
4 ATRAIT	300,00 €	300,00 €	1 100,00 €	700,00 €	700,00 €
5 Sud Charente Football club					
6 CAUE 16	61,00 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €	61,00 €
7 GDON Chalais	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €	220,00 €
8 ADMR canton de Chalais	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
9 Don du sang de Chalais et ses environs	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
10 Mise en valeur forêt Sud Charente	200,00 €	200,00 €	100,00 €	200,00 €	200,00 €
11 Bambino Chalais	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
12 Association les Chiens de l'Espoir	100,00 €	100,00 €	pas de somme	100,00 €	100,00 €
13 Pêche : AAPPMA du bassin de la Tude	100,00 €	100,00 €	pas de somme	100,00 €	100,00 €
14 Amicale laïque de Chalais,	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
15 Croix rouge Espace Sud Charente équipe de Chalais	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
16 Ted 16 GDS Charente, lutte maladies élevages	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
17 Mobilité Ouest Sud Charente / transport solidaire			150,00 €		
Divers				269,00 €	269,00 €
18 ADAPEI Charente dont CAT d'Yviers			pas de somme		
19 Banque alimentaire de la Charente					
20 AFM Téléthon, France					
21 Association professionnelle Pays de Chalais	150,00 €				
22 ENVOL, centre socioculturel de Chalais			200,00 €		
23 Association les amis de la résidence Talleyrand	100,00 €	100,00 €	pas de somme	100,00 €	100,00 €
24 Comité de jumelage de Chalais			pas de somme		
25 Association des maires ruraux de France + journal	75,00 €				
26 Ligue contre le cancer, comité Charente			pas de somme		
27 Prévention routière Charente			pas de somme		
28 Les frangines de cœurs / raid humanitaire trophée rose des sables			pas de somme	250,00 €	250,00 €
29 PASS Sud Charente, investissement			5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
30 Moulin solidaire Cercoux, association citoyenne, économie circulaire, bio et actions sociales			pas de somme		
31 Asso française scléroses en plaques					
32 Association parents d'élèves école du RPI Yviers / Bardenac /	300,00 €	300,00 €		300,00 €	300,00 €
36 Comité de soutien à l'Ukraine de Chalais				300,00 €	300,00 €
Pas de demande de subvention					
Manque des pièces à la demande de subvention. Attendre réception des pièces (ne pas verser avant)					
TOTAL	3 606,00 €	3 381,00 €	9 231,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE**, qu'afin d'assurer la transparence de l'utilisation de l'argent public et pour répondre aux attentes de la Trésorerie, chaque association, pour pouvoir prétendre à une subvention communale, devra en faire la demande en début d'année civile, avec les éléments suivants : le bilan, le compte de résultat N-1 et le budget primitif de l'année N.
- **DECIDE**, au regard des pièces fournies par les associations et des règles rappelées ci-dessus, **de voter les subventions aux associations pour l'année 2022** (voir tableau ci-dessus),
- **DECIDE d'inscrire la somme de 10 000 € au compte 6574**, pour le budget de fonctionnement en 2022,
- **DECIDE que ces subventions seront versées en fin d'année**, après réalisation des activités et manifestations et fournitures de l'intégralité des pièces justificatives demandées.

BP 2022 : contributions obligatoires, compte 65548 :

Contributions obligatoires		65548		
		Voté 2021	Réalisé 2021	BP 2022
1	SDEG	1 200,00 €	1 098,01 €	1 300,00 €
3	SI Fourrière	210,00 €	190,24 €	210,00 €
4	SILFA	190,00 €	159,69 €	190,00 €
5	SDIS	7 000,00 €	6 992,48 €	7 100,00 €
	TOTAL	8 600,00 €	8 440,42 €	8 800,00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après avoir délibéré :

- **VOTE les contributions aux organismes de regroupement**, pour l'année 2022, tel que présentés ci-dessus,
- **DECIDE d'inscrire la somme de 8 800 € au compte 65548**, pour le budget de fonctionnement en 2022,
- **AUTORISE le Maire à signer tous les documents se référant au dossier.**

CA 2021 et BP 2022 recettes de fonctionnement :

COMMUNE DE RIOUX MARTIN CA 2021 et BP 2022						
FONCTIONNEMENT RECETTES						
article	intitulé	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Détails recettes année 2021
002	Excédent antérieur report		250 801,79		288 591,54	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel			123,10		Rbt indemnités journalières arrêts maladies
013	TOTAL CHAP . atténuation de charges			123,10		
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	350,00		200,00		Concession cimetière
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables	4 800,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00	Rbt convention SABV DA / convention personnel
70	TOTAL CHAP . produits de services	5 150,00	4 800,00	5 000,00	4 800,00	-2,91%
73111	Contributions directes - taxes foncières et d'habitation	58 403,00	58 000,00	62 921,00	58 000,00	état 1259 - sans debasage TFNB
7318	Autres impôts locaux et assimilés			178,00		Remboursement Etat
73211	Fiscalité reversée entre collectivités locales - attribution de compensation	20 761,54	8 100,00	8 185,85	6 566,00	AC CDC LTD (écoles, voirie, tourisme, Pays, fibre + SDIS)
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		1 500,00	2 372,00	1 500,00	FPIC CDC Lavalette Tude Dronne
73224	Droits de mutation			12 592,41	8 000,00	Fond de péréquat° / changemnt imputat° 74838
7343	Taxe sur les pylônes électriques	30 480,00	29 000,00	31 176,00	29 000,00	Taxe pylône (6 sur la commune)
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	12 156,41	8 000,00			
73	TOTAL CHAP . impôts et taxes	121 800,95	104 600,00	117 425,26	103 066,00	-3,59%
7411	Dotations forfaitaire	41 905,00	40 000,00	41 577,00	40 000,00	Dotation Global de Fonction, baisse 10 % / an
74121	Dotations de solidarité rurale	8 604,00	6 000,00	8 838,00	6 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	5 976,00	1 500,00	794,00	500,00	
742	Dotations aux élus locaux	4 550,00	4 550,00	4 541,00	4 000,00	
744	Dotations : régularisation de l'exercice écoulé	1 168,05	750,00	766,62	3 500,00	FCTVA dépenses bâtiments publics et voirie
74718	Participation de l'état - autres			635,52		Dotat° élect° européennes + rbt plexis élect°
74834	État - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1 779,00	1 600,00	1 849,00	1 500,00	état 1259
74835	État - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	4 413,00	4 000,00			état 1259
74	TOTAL CHAP . dotations , subventions et participations	68 395,05	58 400,00	59 001,14	55 500,00	-13,73%
752	Revenus des immeubles	6 480,00	6 200,00	7 671,00	6 200,00	Loyers SABV DA + PASS Sud Charente + ATRAIT + location salle des fêtes (471 €)
758	Produits divers de gestion courante	4 565,93	1 000,00	1 891,74	1 000,00	Rbt TF chasse, CNAS, achat masques, élections municipales, chauffage SDF, réglu
75	TOTAL CHAP . produits gestion courante	11 045,93	7 200,00	9 562,74	7 200,00	-13,43%
7688	Autres produits financiers - autres	13,70	0,21	13,70	0,46	Parts sociales Crédit Agricole
76	TOTAL CHAP . produits financiers	13,70	0,21	13,70	0,46	
7713	Libéralités reçues	313,00				
775	Produits cession immobilière	830,00				
7788	Produits exceptionnels divers			116,00		
77	TOTAL CHAP . produits exceptionnels	1 143,00		116,00		-89,85%
	TOTAL	207 548,63	425 802,00	191 241,94	459 158,00	-7,86%

CA 2021 et BP 2022 dépenses de fonctionnement :

COMMUNE DE RIOUX MARTIN CA 2021 et BP 2022

FONCTIONNEMENT DEPENSES

article	intitulé	Réalisé 2020	Voté 2021	CA 2021	BP 2022	Observations
*002	Déficit antérieur report					Détail dépenses 2021
60611	Eau et assainissement	869,69	1 000,00	1 205,88	1 300,00	Eau mairie, atelier, cimetière, halte
60612	Energie électricité	7 023,70	9 000,00	7 348,98	10 000,00	Electricité mairie, hangar, église, EP
60621	Combustibles	34,00	150,00		100,00	Bouteilles gaz salle des fêtes
60622	Carburant	176,28	500,00	153,40	500,00	Carburant tracteur
60623	Alimentation		100,00		100,00	
60624	Produit de traitement		100,00		100,00	
60631	Fournitures d'entretien	205,72	600,00	188,67	500,00	Produits ménagers
60632	Fournitures de petit équipement	386,17	5 000,00	1 788,29	5 000,00	Ampoules, vaisselle, plexi / bureaux, déco Noël...
60633	Fournitures de voirie		2 000,00	120,79	5 000,00	mélange sable / béton + panneau
60636	Vêtements de travail		206 281,00		217 322,00	Réserve de la commune
6064	Fournitures administratives	593,79	800,00	1 437,10	1 200,00	Registre, calendrier, enveloppes (756 €), attestations accueil, fournitures
6068	Autres matières et fournitures	1 497,83	1 000,00		500,00	
611	Contrats de prestations de services	440,00	500,00	440,00	500,00	Fréquences / éclairage publique + PanneauPocket
6132	locations immobilières	1 077,58	1 200,00	1 080,14	1 200,00	Local* 2021 Chataigner, Monet et Mais
6135	locations mobilières	567,36	700,00	567,36	700,00	Loyers 2021 pour le copieur
61521	Entretien et réparations - terrains	4 000,00	20 000,00	4 150,00	20 000,00	Factures PASS entretien espaces verts
615221	Entretien et réparations - bâtiments publics	2 700,00	5 000,00	7 311,71	8 000,00	Factures PASS béton Chez Martin + réparation boîtier cloche église
615228	Entretien et réparations - autres bâtiments		1 500,00	366,57	1 500,00	Matériaux / hangar Chez Martin
615231	Entretien et réparations - voiries	5 973,40	15 000,00	19 880,60	20 000,00	Fauchages VC + chemins + terrassement chez Martin
615232	Entretien et réparations - réseaux		1 000,00		1 000,00	
61524	Entretien et réparations de bois et forêts		500,00		500,00	
61551	Entretien matériel roulant	280,92	1 000,00	425,92	1 000,00	Entretien tracteur (huile, filtres, réparat*)
61558	Entretien autres biens mobiliers	459,00	2 000,00	195,60	2 000,00	Réparation fuite d'eau
6156	Maintenance	1 549,14	3 000,00	3 555,95	4 000,00	Copies / copieur, maintenance logiciels informatiques, bouches incendie, extincteurs, cloche
6161	Primes assurances multirisques	2 654,59	2 800,00	2 748,49	3 000,00	Assurance 2021 (1/2 grange MAÏS en +)
6182	Documentation générale et technique	738,00	1 500,00	2 509,20	2 500,00	journal communal (3 éditions dont 1 de 2020) + flyers + abonnement Maire rural
6184	Versements à des organismes de formation		500,00	300,00	500,00	Formations élu municipal (3)
6225	indemnité receveur		500,00			
6226	Honoraires		2 000,00		2 000,00	
6227	Frais d'actes, contentieux		2 000,00		2 000,00	
6228	Divers			270,00	300,00	Diag. termites et amiante local MAÏS
6232	Fêtes et cérémonies	2 839,61	5 000,00	3 026,40	5 000,00	Cadeaux enfants Noël 2021 + paniers garnis fin 2021 + gerbes cérémonies
6237	Publications		100,00		100,00	
6251	Voyages et déplacements		200,00		200,00	
6261	Frais d'affranchissement	291,00	800,00	939,00	1 000,00	Timbres
6262	Frais de télécommunications	1 032,61	1 200,00	841,48	1 200,00	Téléphone, fax , internet et site internet
627	Services bancaires et assimilés	250,00	50,00		50,00	Frais emprunt bourg
6281	Concours divers (cotisations...)	2 078,08	2 500,00	1 974,16	2 500,00	adhésion AMF + ATD 16 (RGPD + volets numérique, voirie + clé électronique)
6284	Redevances pour services rendus				400,00	Redevance CALITOM, poubelles Mairie / salle des fêtes
63512	Taxes foncières	2 108,00	2 200,00	2 087,00	2 200,00	Taxe foncière 2021
6354	Droits d'enregistrement et de timbres		150,00		150,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres or	46,00	60,00	45,00	60,00	Remboursement OM Mme MONET
011	TOTAL CHAP. Charges générales	39 872,47	299 491,00	64 957,69	325 182,00	62,91%
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21,84	25,00	22,37	25,00	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	199,29	250,00	198,27	250,00	Adhésion CDG 16
6411	Personnel titulaire	26 333,71	27 500,00	26 752,11	28 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 188,20	6 500,00	5 329,27	6 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 620,67	5 000,00	3 757,00	5 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	920,61	1 100,00	1 003,25	1 100,00	Assurance / arrêt maladie des agents
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	280,00	300,00	315,00	350,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	424,00	500,00	424,00	500,00	CNAS
6475	Médecine du travail, pharmacie	129,80	200,00	129,80	200,00	médecine CDG 16
012	TOTAL CHAP. Charges de personnel	37 118,12	41 375,00	37 931,07	41 425,00	2,19%
6531	Indemnités des maires, adjoints et conseillers	19 545,27	22 000,00	21 143,16	23 000,00	
6533	Cotisations de retraite des maires, adjoints et conseiller	821,28	1 200,00	888,00	1 000,00	
6541	Créances admises en non valeur		500,00		500,00	
65548	Contributions aux organismes de regroupement - autres	6 260,28	8 600,00	8 440,42	8 800,00	Syndicats (SDIS en + depuis 2020)
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autr	3 181,00	3 606,00	3 381,00	10 000,00	Subventions aux associations 2020
65888	Charges diverses de gestion courante		2,00	3,20	5,00	Régl. Centimes PASRAU
65	TOTAL CHAP. Charges gestion courante	29 807,83	35 908,00	33 855,78	43 305,00	13,58%
66111	Intérêts des emprunts et dettes	84,34	1 000,00	698,65	560,00	Emprunt aménagement bourg
66	TOTAL CHAP. Charges financières	84,34	1 000,00	698,65	560,00	728,37%
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		200,00		200,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		200,00		200,00	
67	TOTAL CHAP. Charges exceptionnelles		400,00		400,00	
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur d		250,00		250,00	
7391173	Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP et de la CET sur la vale		100,00		100,00	
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes		500,00		500,00	
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés		500,00		500,00	
739221	FNGIR	12 140,00	15 788,00	15 788,00	14 574,00	En 2021, on a payé en + 1 mois de 2020
014	TOTAL CHAP. Atténuation de produits	12 140,00	17 138,00	15 788,00	15 924,00	30,05%
6811	DAM des immobilisations incorporelles et corporelles	221,00	221,00	221,00	221,00	Fond concours effacement réseaux
042	CHAP Opération d'ordre entre sections.	221,00	221,00	221,00	221,00	
022	Dépenses imprévues		1 000,00		5 000,00	
023	Virement à la section investissement		29 269,00		27 141,00	
TOTAL		119 243,76	425 802,00	153 452,19	459 158,00	28,69%

COMMUNE DE RIOUX MARTIN CA 2021 et BP 2022

INVESTISSEMENT

DEPENSES						RECETTES							
opération	OPERATIONS	CA 2020	RAR 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	opération	OPERATIONS	CA 2020	RAR 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022
*001	déficit invt reporté			15 980,44			*001	excédent invt reporté					113 538,00
CHAP 20							1068	capital. Excédent fonct.			161 927,44	161 927,44	
2041582	Spots église						10222	fonds compensation TVA	1 822,86		45 000,00	45 328,53	30 000,00
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit	5 021,06		30 000,00	29 707,09	29 900,00	1641	Emprunts en euros					
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs						1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	4 375,00				
CHAP 040	Opérations d'ordre entre sections						CHAP 040	Opérations d'ordre entre sections					
2041582	Rbt enfouissement éclairage public						28041582	Amortissements effacement réseaux	221,00		221,00	221,00	221,00
2041513	Fond de concours voirie / CDC Lavalette Tude Dronne			7 185,00	3 591,92	11 000,00	2188	Autre matériel					
CHAP 041	Opérations d'ordre SI						192	Plus ou moins value de cession					
2315-041	travaux en cours - reinteig frais études bourg			13 667,57	13 667,57		2138	Autre constructions					
2315-041	travaux en cours - reinteig frais insertion bourg						CHAP 041	Opération d'ordre SI					
							2031-041	reinteig frais études- PAVE et ERP			13 667,57	13 667,57	
CHAP 21	Immobilisations corporelles						CHAP 13	Subventions d'investissement					
2111	2111- terrains nus			32 815,00		40 000,00	1322	1322- Subv non transférable REGION					
2152	2152- Installations de voirie					1 000,00	1323	1323- Subv non transférable DEPARTEMENT					
2135	2135- Instal gén, agenctis, aménagts de construction	2 370,00	2 712,00	6 000,00	11 733,88	10 000,00							
2183	2183- Matériel de bureau et informatique	2 900,70		800,00	776,88								
2188	2188 AUTRES			2 000,00	1 512,00		OP 0100	AMENAG ENTREE BOURG PHASE 2 ET 3					
							1321	Etat / DETR	31 746,81	38 273,00	35 680,00	74 075,88	
OP 0100	AMENAG ENTREE BOURG - PHASE 2 ET 3						1328	Dotation parlementaire N. BONEFOY	3 000,00	2 963,00	4 031,56	2 963,22	5 000,00
2031	2031- frais d'étude	10 895,57	2 000,00	2 000,00		10 000,00	1321	Etat / DSIL	17 296,43	16 585,00	23 610,00	28 827,37	10 000,00
2315	2315 - installation technique matériel	271 055,40	199 056,00	68 872,00	147 983,53	80 000,00	1321	Etat / Amende de police	12 000,00				
2121	2121- plantations d'arbres et arbustes			20 000,00	11 668,32	10 000,00							
2041582	Bâtiments et installations (communications électroniques)						1323	Schéma du bâti	12 034,18		37 060,00	27 346,62	9 000,00
2041582	Bâtiments et installations (part communale / éclairage public SDEG 16)			11 128,00	11 128,00		1323	Fonds de concours voirie	16 170,00		6 930,00	6 930,00	
							1641	Emprunt	150 000,00				
OP 103	ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF						OP 103	ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF					
2128	Autres agencements et aménagements de terrains						1323	Département de la Charente					
2188	Autres immobilisations corporelles			1 001,56		3 000,00	1322	Région Nouvelle Aquitaine					
*020	Dépenses imprévues						*024	Cessions des immobilisations					
TOTAL		292 242,73	203 768,00	211 449,57	231 769,19	194 900,00	*021	Vir de la section fonct			29 269,00	361 287,63	27 141,00
							TOTAL		248 666,28	57 821,00	357 396,57	361 287,63	194 900,00
				415 217,57						415 217,57			

Délibérations du Conseil Municipal

Compte de gestion 2021 :

Le Maire soumet au vote le compte de gestion 2021 de la commune, réalisé par le percepteur de Barbezieux. Il rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Il est soumis au vote des Conseillers.

M. Gaël PANNETIER, Maire, fait voter le compte de gestion 2021 de la commune, qui est approuvé à l'unanimité. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur sa tenue.

Compte administratif 2021 :

Le compte administratif 2021 de la commune est soumis au vote des Conseillers. Le Maire, Gaël PANNETIER est sorti durant la durée du vote.

Mme Marie-Claire MAÏS, désignée Présidente de séance, fait voter le compte administratif 2021 de la commune de Rioux-Martin, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation des résultats 2021 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de voter les affectations suivantes pour l'année 2022 :

- **Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) : 113 538 €**
- **Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 288 591.54 €**

Budget primitif 2022 :

Le budget primitif 2022 de la commune de Rioux-Martin, fonctionnement dépenses et recettes (équilibré à 459 158 €) et investissement recettes et dépenses (équilibré à 194 900 €), est détaillé par chapitres et articles.

Investissements proposés en 2022 :

- Fond de concours voirie, proposés 11 000 € : reste 3 600 € (1/2 du fond de concours pour les travaux FDAC 2021) +7 400 € en prévision des travaux FDAC 2022.
- Achat terrains, proposés 40 000 € : parcelles forestières appartenant à l'indivision MAÏS + grange et terrain appartenant à Mme MAÏS Andrée .
- Installations de voirie, proposés 1 000 € : panneaux de signalétique.
- Installations générales, agencement et aménagement de constructions, proposés : 10 000 € : divers travaux dans les bâtiments communaux.
- OP 100 : aménagement du bourg, finalisation des travaux sécuritaires et paysagers du bourg, tranche optionne, rue et place de l'église
 - Proposés 10 000 € : frais d'études (GS topo)
 - Proposés 80 000 € : travaux de voirie + aménagement place (SCOTPA)
 - Proposés 10 000 € : plantations et mobilier urbain (Mon jardin en Charente)
- OP 103 : espace ludique et sportif, proposés 3 000 € : balançoire + tables supplémentaires + transats en bois

Les travaux d'aménagement du bourg, engagés depuis 2010, seront finalisés cette année.

En 2023 : à voir des nouveaux projets, comme l'agrandissement de la salle des fêtes, avec le CAUE.

Le budget primitif 2022 est soumis au vote des Conseillers.

M. Gaël PANNETIER, Maire, fait voter le budget primitif 2022 de la commune de Rioux-Martin, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Taux d'imposition 2022 :

Le Maire informe les conseillers de la réforme du financement des collectivités territoriales à compter de 2021. Les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales et bénéficient, en compensation, du transfert de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) revenant aux départements.

Cette part départementale vient s'ajouter à la part communale des impôts fonciers sur le bâti, afin de garantir la même hauteur de contribution budgétaire pour 2021. Les communes depuis 2021 ont votés un taux égal à la somme du taux communal de TFPB fixé par les assemblées délibérantes et du taux départemental de TFPB de 2020, qui en Charente est de 22.89 %

Le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2021 :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,44 % + taux départemental de 22.89 % = 36.33 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne souhaite pas augmenter les taux des taxes fiscales pour l'année 2022 et fixe les taux comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.33 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %**

Organisation du temps de travail des agents et mise en place des 1 607 h

Le Maire informe l'assemblée que la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures, soit 35 heures hebdomadaires (elle est proratisée pour les agents à temps partiel, en fonction du nombre d'heures hebdomadaires du poste).

La durée annuelle légale de travail est calculée de la façon suivante :

Nombre total de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	- 104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	- 25
Jours fériés	- 8
Nombre de jours travaillés	= 228
Nombre de jours travaillées = Nb de jours x 7 heures	1596 h arrondi à 1600 h
+ Journée de solidarité	+ 7 h
Total en heures :	= 1 607 heures

L'organisation du travail doit respecter les garanties minimales ci-après définies :

- La durée hebdomadaire du travail effectif, heures supplémentaires comprises, ne peut excéder ni 48h au cours d'une même semaine, ni 44h en moyenne sur une période quelconque de 12 semaines consécutives et le repos hebdomadaire, comprenant en principe le dimanche, ne peut être inférieur à 35h.
- La durée quotidienne du travail ne peut excéder 10h.
- Les agents bénéficient d'un repos minimum quotidien de 11h.
- L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à 12h.
- Le travail de nuit comprend au moins la période comprise entre 22h et 5h ou une autre période de 7h consécutives comprise entre 22h et 7h.
- Aucun temps de travail quotidien ne peut atteindre 6h sans que les agents bénéficient d'un temps de pause d'une durée minimale de 20 min.

La définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Le Maire propose à l'assemblée :

- **De fixer la durée hebdomadaire du temps de travail :** le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la commune de RIOUX-MARTIN est fixé à 35h / semaine pour l'ensemble des agents. Compte rendu de la durée hebdomadaire de travail choisie, les agents ne bénéficieront pas de jours de réduction du temps de travail (RTT).
- **De déterminer les cycles de travail :** dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail, l'organisation du cycle de travail au sein des services de la commune est fixée comme suit : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- **De déterminer les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité :** la journée de solidarité, instituée afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, sera effectuée selon les modalités suivantes : la journée de solidarité de 7h pour un agent à temps complet, ou proratisée pour un agent à temps non complet, sera effectuée par des heures supplémentaires, non récupérées et non payées, et ceci en cours d'année.

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après avoir délibéré, DECIDE : D'ADOPTER les modalités d'organisation du temps de travail telles que proposées ci-dessus. Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022 et D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents se référant au dossier.

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association PASS Sud Charente

Le maire rappelle que l'association PASS Sud Charente a été créée en 2003 à l'initiative de quatre partenaires locaux (Commune de Rioux Martin, SABV de la Dronne Aval, l'Association du Sud Charente et des Amis du Cheval et ATRAIT) dans le but de conduire une action d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire sous la forme d'un Chantier d'insertion qui est une structure de l'Insertion par l'Activité Economique. Cette association propose ses services à travers les activités supports suivantes : l'entretien des espaces naturels et sensibles (espaces verts, rivières...), l'entretien du petit patrimoine bâti mais apporte également son soutien aux associations locales lors de leurs manifestations. L'association intervient également auprès de quelques particuliers, sur demande. En novembre 2007, la commune de Rioux-Martin a reçu le label Agenda 21 « Notre village Terre d'Avenir ». Ce label récompense les communes de moins de 2 000 habitants qui s'engagent à mettre en place un programme d'actions en faveur du développement durable. Il semblait évident à PASS Sud Charente qui intervient déjà depuis de nombreuses années sur des espaces naturels et sensibles, d'adopter une politique de développement durable, de préserver ces espaces au maximum et s'adapter aux nouvelles demandes des partenaires afin que l'association réalise des prestations de qualité. PASS Sud Charente souhaite continuer à se développer et à proposer des prestations efficaces et de qualité tout en améliorant les conditions de travail des salariés et valorisant ces derniers. C'est pourquoi elle souhaiterait se doter d'un camion-benne et d'une remorque adaptée aux prestations réalisées présentes et à venir afin de répondre aux évolutions des demandes des partenaires.

L'acquisition de ces deux équipements permettra à l'association de réduire les trajets afin d'amener les différents équipements de l'association sur les chantiers mais également pour le traitement des résidus des espaces verts. Aujourd'hui, afin d'amener les outils et engins nécessaires à la réalisation de certains chantiers, les salariés doivent utiliser plusieurs véhicules. L'arrivée du camion et de la remorque permettra de réduire le nombre de véhicules utilisés chaque jour. La présence de ces deux équipements serait à l'origine d'une diminution des dépenses de carburant et d'un gain temps important pour les chantiers et l'accompagnement des salariés en insertion au quotidien. Ils permettront également d'ouvrir de nouvelles possibilités de formations qualifiantes aux salariés sur ce type de matériel et véhicule afin de pouvoir répondre aussi à de nouveaux marchés.

Acquisitions envisagées : un **camion-benne** de 3 500 kg qui pourra être conduit avec un permis B. Il possèdera un coffre à outils ainsi qu'une benne levante et grillagée et pourra transporter entre 3 et 5 salariés en même temps : 43 128.00 € TTC et une **remorque plateau** de 3,5 m qui servira aux transports de gros équipements et tracteurs tondeuses depuis les locaux de l'association jusqu'aux différents chantiers : 6 279.51 € TTC.

Plan de financement prévisionnel :

Equipements	Dépenses prévisionnelles TTC	Partenaires potentiels	Recettes prévisionnelles
Camion Benne	43 128.00 €	Département de la Charente : 45 %	22 233.00 €
Remorque	6 279.51 €	Commune de RIOUX-MARTIN : 10 %	5 000.00 €
		Autofinancement : 45 %	22 174.51 €
Total TTC	49 407.51 €	Total	49 407.51 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après avoir délibéré, DECIDE :

- **DE VERSER** la somme de 5 000 € à l'association d'insertion PASS Sud Charente, dans le cadre de leur projet d'acquisition de matériel leur permettant ainsi de pouvoir bénéficier de la subvention du Département de la Charente.
- **D'INSCRIRE** cette somme à l'article 6574, dépenses de fonctionnement du budget primitif de 2022,
- **D'AUTORISER le Maire à signer** tous les documents se référant au dossier.

Organisation du bureau de vote des élections présidentielles

Elections présidentielles en 2022

Bureau de vote de RIOUX-MARTIN (salle de réunions)

1^{er} tour : dimanche 10 avril 2022, de 8 h à 19 h

2^e tour : dimanche 24 avril 2022, de 8 h à 19 h

	Président	Assesseurs	
8 h à 9 h	Gaël PANNETIER	Bruno DEMPTOS	Jean-François VESSIERE
9 h à 10 h	Gaël PANNETIER	Bruno DEMPTOS	Jean-François VESSIERE
10 h à 11 h	Bernard JALLET	Sarah BERNARD	Marie-Claire MAÏS
11 h à 12 h	Bernard JALLET	Sarah BERNARD	Marie-Claire MAÏS
12 h à 13 h	Laurent ANTOINE	Etienne NAU	Yves-Michel FOUCAUD
13 h à 14 h	Laurent ANTOINE	Etienne NAU	Yves-Michel FOUCAUD
14 h à 15 h	Laurent ANTOINE	Sarah BERNARD	Jean-François VESSIERE
15 h à 16 h	Joëlle MERCADE	Sarah BERNARD	Marie-Claire MAÏS
16 h à 17 h	Joëlle MERCADE	Jean-Philippe MILHAC	Marie-Claire MAÏS
17 h à 18 h	Joëlle MERCADE	Jean-Philippe MILHAC	Bernard JALLET
18 h à 19 h	Joëlle MERCADE	Jean-Philippe MILHAC	Bruno DEMPTOS

Dépouillement / scrutateurs pour les 2 tours

A partir de 19 heures	Gaël PANNETIER Bernard JALLET Laurent ANTOINE Jean-Philippe MILHAC	Bruno DEMPTOS Jean-François VESSIERE Joëlle MERCADE
------------------------------	---	---

Questions diverses

- **Boîte à livres :** La boîte à livres, en face de l'église, a été restaurée et réorganisée. La municipalité remercie l'association PASS Sud Charente, et son encadrant, Bruno pour les travaux, ainsi que Mme BERNARD, Joëlle, Marie-Claire et Sarah pour le tri et le rangement des livres. Les livres trop vieux et les livres abîmés seront jetés dans les sacs jaune pour être recyclés. Il est proposé d'y passer régulièrement afin de trier au fur et à mesure les nouveaux livres déposés.
Il est également proposé la mise en place et l'affichage d'une charte de bonne utilisation :

CHARTRE DE BONNE UTILISATION

La boîte à livres est un espace d'échange et de don destiné à offrir une seconde vie aux livres. C'est tout simple et c'est gratuit. Ouvrez, découvrez et partagez !

Mode d'emploi :

Dans cette boîte, vous pouvez :

- **Prendre gratuitement un livre** qui vous intéresse, le lire, le redéposer ou le garder,
- **Déposer un livre** (BD, polar, roman, livre enfants...),
- **Partager vos coups de cœur**, vos impressions en laissant un petit mot à l'intérieur du livre si vous le souhaitez !

Quelques conseils :

- Les livres déposés dans la boîte doivent être en bon état pour être lus, les revues doivent être récentes.
- La boîte à livres est à la disposition de tous, petits et grands. Merci de ne pas y déposer des livres destinés à un public averti.
- **La publicité, la propagande et le prosélytisme n'y ont pas leur place.**

Le bon usage de la boîte à livres :

- La boîte à livres a pour but : le PARTAGE et l'ECHANGE de livres PROPRES et EN BON ETAT.
- La boîte à livres N'EST PAS : un DEPOT, un DEBARRAS, un moyen de vider vos étagères, une POUBELLE.
- **ACCEPTÉ** : mon livre est récent et bon étant, mon livre est destiné aux enfants, adolescents adultes, je dépose un livre, un guide, une BD, je peux laisser un avis sur le livre déposé, mais sur une feuille volante, je range mon livre à la verticale dans l'étagère, je dépose au maximum 3 livres par semaine, je prends 1 à 3 livres.
- **REFUSÉ** : mon livre est jauni, déchiré, certaines feuilles se détachent, mon livre contient des annotations, des passages de texte surligné, je dépose des CD, DVD, jeux d'enfants ou autres objets qui ne sont pas des livres, je prends des livres pour la revente.
La charte est validée par les élus, elle sera diffusée sur PanneauPocket, dans le prochain journal et affichée dans la boîte à livre. Une information sera faite pour annoncer la réouverture de la boîte à livres.

- **WC halte aux randonneurs** : les WC de la halte aux randonneurs seront réouverts. La porte des WC ne ferme plus, la vitre, trop lourde, a déformée la porte. Voir ce qui peut être fait.
- **Ukraine** : un Comité de Soutien à l'Ukraine a été créé sur Chalais, Joëlle et Jean-Philippe en font partis. Une famille a été accueillie sur la commune (avec autorisation provisoire de séjour, délivrée par la Préfecture). Joëlle suit ce dossier.
- **ATRAIT** : revoir la convention de mise à disposition avec l'association ATRAIT et évaluer tout ce que la commune met gratuitement à disposition de l'association (box, grange, prés, carrière...).
- **Vidéoprotection** : un diagnostic de la commune sera fait le 31/03/2022 par les Gendarmes, afin d'évaluer l'intérêt de tel projet sur notre commune, ainsi que les possibles subventions.
- **Divers travaux** : l'association d'insertion PASS Sud Charente a commencé à remplacer les rondis de bois, qui servent à soutenir le talus, au-dessus du chemin piétonnier sous la mairie, par des murets en moellons et pierres de taille.
- **Pigeons dans le clocher** : de très nombreux pigeons nichent dans le clocher de l'église, causant une accumulation de branchages, déjections, plumes... au niveau du sol et de la cloche. Un devis avait été fait par la société BODET pour fermer le clocher à l'aide de grillage. Devis très couteux. A voir ce que peut faire PASS Sud Charente.
- **Fibre** : la fibre est présente dans presque toute la commune.

Fin de réunion à 20 h 30